

**SYNTHÈSE DES ACTIONS IDENTIFIÉES PAR LE 1ER CERCLE DES CONTRIBUTEURS-RICES  
(VOLONTAIRES NON RETENUS)**

Thématique	Actions concrètes	Les demandes vis à vis de la Métropole
<b>MIEUX CONSOMMER ET GÉRER SES DÉCHETS</b>		
<b>Matériauthèque</b>	Partager des outils, appareils et matériaux de récupération qui sont utilisés épisodiquement	Création de la Métropole ou soutien à des porteur-euses d'un projet de ce genre
<b>Ludothèque</b>	Partager des jeux	Développer davantage les espaces de mutualisation au sein de l'agglomération
<b>Boîte à dons en libre service dans la rue et zone de gratuité</b>	Lieu ouvert dans les espaces publics (ex: rue, parc) où les habitant-es peuvent déposer des objets, habits, ... et en prendre. Pour info : une zone de gratuité à Grenoble : <a href="https://cric-grenoble.info/infos-locales/article/zone-de-gratuite-permanente-697">https://cric-grenoble.info/infos-locales/article/zone-de-gratuite-permanente-697</a>	Création de la Métropole ou soutien à des porteur-euses d'un projet de ce genre
<b>Déchetterie et Ressourcerie, création de zone mixte</b>	Créer des solutions en déchetterie pour que les objets ou matériaux encore en bon état ne soient pas jetés. Deux idées mentionnées : 1. Mettre en réseau les déchetteries et les ressourceries pour que l'une donne les objets encore en bon état à l'autre et, qu'inversement, l'autre donne les objets trop dégradés à l'une. 2. Créer sur place un espace d'entreposage par les usager-ères et récupérables par d'autres	La Métro soutient déjà un projet test tel que l'idée 2. à la déchetterie de Vif (du moins) mais, selon un contributeur, l'espace réservé à ce « préau des matériaux » serait trop peu spacieux. Ainsi, le dépôt de matériaux se fait en trop petite quantité et avec peu de diversité, rendant l'expérimentation pas fonctionnelle
<b>Compostage obligatoire</b>	Rendre obligatoire dans les copropriétés qui ont un espace vert. La gestion pourrait être prise en charge par l'entreprise paysagère gérant l'espace vert de la copropriété ou par les habitant-es	Adopter une réglementation au niveau de la Métropole

<b>Location de broyeurs de végétaux communaux</b>	Permettre aux habitant-es de louer les broyeurs de déchets verts des communes qui en possèdent mais qui sont peu utilisés plutôt que d'aller en déchetterie pour les déposer	Inciter les communes à proposer ce service (déjà proposé au Sappey et à Brié)
<b>Ramassage individualisé des déchets recyclables</b>	Organiser la collecte individuel (= dans chaque foyer) des déchets recyclables	Mettre à disposition le ramassage individuel des déchets recyclables dans toute la Métropole
<b>Réutilisation des sachets en papiers</b>	Réutiliser les sachets en papiers, en lien avec l'interdiction des emballages en plastique	La Métro pourrait faire une campagne d'information à ce sujet pour étendre la pratique
<b>Contenants alimentaires réutilisables</b>	Pour les ventes à emporter, les traiteurs et restaurateurs peuvent proposer des contenants réutilisables (en verre car plus facilement lavable ou bien en plastique, plus pratique à transporter). Possible remise en caisse pour les personnes apportant leurs contenants et/ou interdiction d'utilisation d'emballage unique quand la consommation se fait sur place	La Métro pourrait soutenir ces initiatives ( <a href="https://www.dabba-consigne.fr/">https://www.dabba-consigne.fr/</a> à Grenoble par exemple) et/ou interdire l'utilisation d'emballage unique
<b>Pollution des biens et services importés</b>	La plus grosse émission de gaz à effet de serre provoquée par les Français-es ne vient pas des émissions en France, mais des biens et services importés acheté à des pays étrangers n'ayant pas des modèles de production sobres. Une des solutions est de mettre en place une taxe carbone.	Mettre en place une forme de taxe carbone sur le territoire métropolitain
<b>SE DÉPLACER, SE LOGER, TRAVAILLER, SE DIVERTIR</b>		
<b>Gratuité des transports en commun</b>	Comme dans la région dunkerquoise par exemple avec une réduction de l'usage de la voiture en conséquence. Mais ce n'est qu'une partie de la réponse. La gratuité de transports en commun génère-t-elle plus de déplacements, ce qui serait l'inverse de la sobriété?	La Métro pourrait rendre les transports en commun gratuits
<b>Offre développée de transports en communs</b>	Les transports en commun doivent être accessibles, répondre aux besoins des citoyens (fréquence des circuits, liaison des divers circuits, ...)	La Métro pourrait développer l'offre de transports en commun, notamment dans les communes les moins bien desservies de la Métropole

<b>Station de ski sans voiture</b>	Conjointement développer l'offre de transports en commun pour monter dans les stations de ski, tout en restreignant l'utilisation de voitures individuelles.	
<b>Développement et sécurisation des pistes cyclables</b>	Développer les pistes cyclables sécurisées dans toute la Métropole (au delà de son centre). Avec le vélo à assistance électrique, cela facilite les déplacements à vélo de longue distance	
<b>Vestiaires et douches sur les lieux de travail</b>	Permettre aux cyclistes de se changer et de se doucher	La Métro pourrait créer ou soutenir un projet de douches publiques pour les travailleur·euses sur des sites d'activité économique (comme Meylan)
<b>Réduction du chauffage</b>	Réduire le thermostat dans les logements.	
<b>Réduction du nombre de douches</b>	Travailler au changement de « culture » des individus ; Par exemple, concernant la pollution liée à l'utilisation de l'eau, à son chauffage, au chauffage de la salle de bains, à l'utilisation de savons, ... Les médecins ne recommandent pas de prendre des douches tous les jours pour les personnes ayant une activité normale, mais plutôt 2 à 3 par semaine.	
<b>Extinction des éclairages dans le résidentiel et tertiaire</b>	Regarder la fabrication et la technologie utilisée pour les éclairages éco. Éviter d'importer des produits permettant des économies mais dont la pollution est invisible: export/import (trajets) puis impossibilité de retraiter les matériaux qui ont servis à la production de la pièce.	
<b>LA SOBRIÉTÉ ALIMENTAIRE</b>		
<b>Régime végétarien</b>	Selon le rapport de Carbone 4 « Faire sa part », il apparaît que passer à une alimentation végétarienne est le geste le plus fort en terme d'impact sur l'empreinte carbone individuelle.	Les cantines et les restaurants collectifs pourraient augmenter le nombre de repas végétariens. Et la Métropole pourrait faire de la sensibilisation.

<b>Production locale</b>	Manger des produits locaux n'est pas synonyme de produits mieux cultivés ou mieux traités (production locale n'informe pas sur le type de production ; industrielle ou respectueuse de l'environnement, gourmande en ressource d'eau...). Il est important de manger local à condition d'avoir des informations sur l'origine de la production.	
<b>L'ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT DE COMPORTEMENT</b>		
<b>Sensibilisation de publics non-informés</b>	Dès l'école pour les enfants, dans les Maisons des habitant-es (réunion d'information, ateliers jeux) et du porte à porte pour les adultes	
<b>Création d'une maison de l'écologie politique</b>		
<b>Ateliers de partage de savoir et savoir-faire</b>	Création d'ateliers d'échanges à propos du faire soi-même, comme par exemple faire ses propres produits ménagers, bricolage, recyclage et réparation, etc. On apprend, on est coaché, on réalise puis on fait soi-même avec l'utilisation gratuite de machines ou d'outils spécialisés partagés	
<b>PHILOSOPHIE DE LA SOBRIÉTÉ ET POLITIQUE</b>		
<b>Sobriété collective</b>	La sobriété individuelle a besoin de s'appuyer sur une organisation collective favorable qui la permet et l'encourage (par exemple, l'organisation de circuits courts). Mais on a aussi besoin de sobriété collective et organisationnelle (par exemple, arrêter le développement des zones pavillonnaires consommatrices d'espace et de transport, arrêter la concentration dans les métropoles pour favoriser le développement de villes de taille intermédiaire qui n'encourage absolument pas la sobriété des citoyens)	

<b>Synergie des intelligences</b>	Les projets que nous proposons dans les consultations citoyennes pourraient être étudiés par nos universités et écoles pour murir nos projets. Cela permettrait aux services techniques et aux élus de la Métro de gagner du temps. Cela permettrait aussi aux plus jeunes qui n'ont pas le loisir de le faire en dehors de leurs études de pouvoir se mettre au service de la protection de l'environnement.	
<b>Permettre de mesurer l'impact de nos actions quotidiennes</b>	Il est difficile de savoir à quel point il faut modifier les comportements individuels pour atteindre les objectifs types (tel que les pas plus que +2°). Des modèles pourraient être établis. Par exemple: déplacement à pied (x %), vélo (y %), transport en commun (z %),	
<b>Changement de vocabulaire</b>	Intégrer le vocabulaire de la sobriété et de la décroissance dans les discours officiels de la Métropole car plus qu'une bataille de faits et d'actes, c'est surtout une bataille d'idées et de mots	
<b>Incitation à l'action et/ou obligation</b>	Faut-il inciter aux changements en sensibilisant ou bien contraindre par des réglementations ?	
<b>Participation citoyenne</b>	Les politiciens auraient du mal à mettre en place des réglementations contraignantes en matière de sobriété. Un référendum, sous forme de scrutin officiel, permettrait de "tester" le niveau d'acceptation de la société de mesures contraignantes et de les légitimer.	
<b>REFUS DU MODÈLE DE CONSOMMATION</b>		
<b>Projet de centre commercial Neyrpic</b>	La municipalité de Saint-Martin-d'Hères a décidé de construire sur une ancienne friche industrielle un nouveau centre commercial comprenant une vague artificielle, des magasins d'habillement neuf et de nombreux autres commerces. Ce projet n'a aujourd'hui pas de sens si nous souhaitons pousser les métropolitain-es vers plus de sobriété. Cela ne veut pas dire que cette friche industrielle doit être conservée ainsi, nous pouvons imaginer de nombreux autres projets beaucoup plus pertinents sur cet espace.	Prendre une décision concertée, au niveau de la Métropole, pour demander l'arrêt du projet Neyrpic et, si possible, le développement d'un autre projet plus en adéquation avec les prérogatives de sobriété et de réduction des consommations.